

Palais fédéral: première session des personnes avec handicap

Le 24 mars, quelque 44 parlementaires d'un jour discuteront à Berne de l'inclusion politique des personnes en situation de handicap.



© Marcus Aurelius / PexelsLe Palais

Le Palais fédéral s'apprête à accueillir la première session des personnes en situation de handicap. Objectif ? Discuter d'une résolution sur le thème de la participation politique et des droits politiques des personnes en situation de handicap en Suisse. C'est une commission consultative pour les personnes concernées qui a élaboré le contenu de cette session spéciale.

Ainsi, le 24 mars 2023, 44 hommes et femmes prendront place dans la salle du Conseil national qui compte, d'ordinaire, 200 élu·e·s. Ces 44 sièges sur 200 représentent 22% de la population, soit la part de personnes vivant avec un handicap en Suisse à l'heure actuelle.

Ces parlementaires ont été élu·e·s via un vote en ligne. Ils et elles devront s'exprimer au nom de toutes les personnes en situation de handicap. La session sera composée de représentants des quatre régions linguistiques, mais sera également le reflet de la diversité des handicaps : incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles. Pour cette raison, un siège au minimum sera alloué aux personnes ayant une déficience physique, psychique, intellectuelle, auditive ou visuelle.

Pour rappel, aujourd'hui en Suisse, 1,8 million de personnes vivent avec un handicap et sont souvent exclues du discours politique. La session du 24 mars est un premier pas vers leur inclusion politique.

(Yseult Théraulaz)

La session des personnes handicapées dure de 13h30 à 16h45 et est retransmise en direct sur Internet. [En savoir plus](#)